

SEANCE DU 3 MAI 2021 A 19H00

L'an deux mil vingt et un, le trois mai, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Olivier DURAND, Maire.

Etaient présents : M. Olivier DURAND, M. Christophe GOURBILLON, M. Hervé BARON, M. Adrien BERTON, Mme Claudine ARCHAMBAULT, M. Vincent PARAT, Mme Magali TETRAULT, M. François BASSET-CHERCOT, Mme Sophie NICOLAS, M. Jérôme ROY, M. Thierry LARCHER, Mme Chantal BOURGUEIL, M. Loïc DE LA PORTE DU THEIL, M. Mathieu MERER.

Etait excusé : M. Joël ARNAULT

Secrétaire de séance : M. Adrien BERTON a été élu secrétaire.

Ajout à l'ordre du jour :

- **Dénomination des voies dans le cadre du plan d'adressage**

- **Approbation du conseil municipal du 23/03/2021**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de conseil municipal du 23 Mars 2021.

- **Dénomination des voies dans le cadre du plan d'adressage**

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément aux articles L. 2212-1, L. 2212-2 et L.2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il appartient donc au conseil de valider le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies de la commune, et d'autoriser l'engagement des démarches préalables à leur mise en œuvre. De plus, Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies et places de la commune.

La dénomination des voies communales est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles.

Monsieur le Maire explique que cet adressage constitue un prérequis obligatoire pour le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation de 100 % des foyers et facilitant ainsi la commercialisation des prises.

Aussi, considérant que certaines voies, et en particuliers dans les lieux-dits, nécessitent une dénomination, il est présenté le plan d'adressage joint en annexe.

Après délibération, considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des rues et places, le conseil municipal, à l'unanimité :

- DÉCIDE et ADOPTE la dénomination des voies communales selon l'annexe de la présente délibération,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- **Organisation des Elections Départementale et Régionale**

Les élections départementale et régionale auront lieu les 20 et 27 juin à la salle polyvalente. Deux bureaux de vote distincts devront être mis en place. Monsieur le Maire propose aux conseillers municipaux de s'inscrire sur le planning des permanences électorales.

PERMANENCES ELECTIONS

	Départementales		Régionales	
	20/06/2021	27/06/2021	20/06/2021	27/06/2021
8 h à 10 h 30	MME BOURGUEIL C M LARCHER T M PARAT V	MME BOURGUEIL C M LARCHER T M PARAT V	MME NICOLAS S M MERER M M. ROY J	MME NICOLAS S M MERER M M. ROY J
10h30 à 13 h	M. BERTON A M. DE LA PORTE DU THEIL L MME GOUBILLON C	M. BERTON A M. DE LA PORTE DU THEIL L MME GOUBILLON C	MME ARCHAMBAULT C M, BASSET-CHEROT F M DURAND Olivier	MME ARCHAMBAULT C M, BASSET-CHEROT F M COULLAUT J
13h à 15h30	MME AUCHER D M PARAT V M ROY J	MME LASSIER A M PARAT V MME TETRAULT M	M GOURBILLON C MME LASSIER A MME NICOLAS S	M GOURBILLON C MME GOURBILLON S MME NICOLAS S
15h 30 à 18 h	M BARON H M BERTON A MME HOMMEL E	M BARON H M BERTON A MME HOMMEL E	M ARNAULT J GOURBILLON C MME JOUTEUX A	M ARNAULT J MME JOUTEUX A MME TETRAULT M
	<u>Bureau:</u> Président DURAND Olivier Secrétaire BARON H M. ROY J et BERTON A	<u>Bureau:</u> Président DURAND Olivier Secrétaire BARON H M. ROY J et BERTON A	<u>Bureau:</u> Président GOURBILLON C Secrétaire ARCHAMBAULT C M. BASSET-CHEROT et LARCHER T	<u>Bureau:</u> Présidente TETRAULT M Secrétaire ARCHAMBAULT C M. BASSET-CHEROT et LARCHER T

Volants Matin : M. DURAND Olivier, M. GOURBILLON Christophe et M. BERTON Jean-jacques
Après-Midi : Mme ARCHAMBAULT Claudine, M. DE LA PORTE DU THEIL Loïc et M. BERTON Jean-jacques

- **Organisation de la cérémonie du 8 Mai 2021**

La cérémonie du 8 Mai se déroulera en comité réduit et sans vin d'honneur en raison du contexte sanitaire. Le rendez-vous est donné au cimetière à 11h00.

- **Points sur les différents travaux de la commune :**

- Cimetière :

La commission cimetière explique que le jardin du souvenir, le columbarium et les bancs ont été commandés ; il restera les chapes de béton à faire.

Un mur fendu a été constaté ; il conviendra d'en référer à Ludovic Brunet, l'artisan qui a monté le mur.

Il reste un raccordement d'eau à faire pour le robinet du nouveau cimetière.

- City-stade :

Monsieur le Maire a rencontré Madame Ramat, architecte du patrimoine, afin de prendre conseil pour pouvoir réaliser un permis d'aménager susceptible de passer aux ABF.

Elle propose de réaliser les plans et négocier avec l'ABF pour faire passer le projet moyennant des honoraires de 2 800 € HT soit 3 360 € TTC, il resterait le permis d'aménager à déposer et les devis à revoir.

Après délibération, le conseil municipal :

- donne son accord pour missionner cette architecte pour un montant de 2 800 € HT soit 3 360 € TTC,
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents s'y afférents.

- Logements :

La commission logement fait un point sur les bâtiments communaux :

- La porte d'entrée de l'école des filles a été changée.
- Le 4 rue du 8 mai sera reloué au 1^{er} juin. Un dégâts des eaux dans la cave a été constaté et nettoyé par les agents communaux.
- Les logements au 5 et 6 cour de la laiterie ont été reloué récemment et des travaux de peinture y ont été effectué par un agent communal. Dans ces deux logements, des problèmes de linteaux ont été constatés (une photo est montrée aux membres du conseil), il conviendra d'effectuer des travaux rapidement. Un chauffeau a également été remplacé.
- Le loyer au 8 cour de la laiterie est à 510 € (sans le garage), il est proposé de le réviser.
- Au presbytère, un architecte a fait un état des travaux à effectuer.
- Les deux logements communaux restant vacants (18 rue du 8 mai 45 et 8 cour de la laiterie) sont en ligne sur un site de petites annonces en ligne.

- **Questions diverses**

- **Carrière**

Monsieur le Maire informe avoir reçu de la préfecture un arrêté portant prolongation, jusqu'au 31/12/2021, des délais d'instruction de la demande d'autorisation environnementale relative à l'exploitation de la carrière aux granges par la société d'exploitation des établissements RAGONNEAU

- **Voirie**

La COLAS va intervenir cette semaine, si le temps le permet, afin de boucher les trous situés à différents endroits de la commune ainsi que diverses fissures.

- **Castors**

Monsieur le Maire expose qu'un courrier va être envoyé à Madame la Préfète concernant les dégâts occasionnés par les barrages de castors.

- **Contrat**

Monsieur le Maire annonce que le montant subventionnable du contrat PEC de l'agent communal, initialement prévu à 40%, a été révisé à hauteur de 80% les 20 premières heures.

- **Projet numérique**

Les tableaux Vidéo Projecteur Interactif (VPI) vont être installés dans les classes de l'école ce mercredi.

- **Fleurissement**

De l'aide est sollicité pour aider l'agent communal à installer les fleurs dans la commune.

- **Décès**

En mémoire des deux anciens agents communaux décédés récemment, un article sera publié dans « le Parçayais ». Des fleurs ont été livrées lors de leurs obsèques respectives.

- **Circulation**

Des habitants de la route de Mougou se plaignent de la vitesse de circulation excessive dans le lieu dit. Le conseil municipal propose de mettre en place une zone « 30 » sur cette route.

- **Marché gourmands et 14 juillet**

Une décision concernant la mise en place ou non des marchés gourmands ainsi que du feu d'artifice du 14 juillet cette année sera à prendre à la prochaine séance le temps de se renseigner aux alentours pour connaître leurs intentions.

- **Conseil municipal**

Le prochain conseil municipal aura lieu le 31 mai 2021 à 19h30.

- **Anniversaires**

Monsieur le Maire annonce qu'il offrira des bouquets de fleurs à l'occasion des anniversaires de deux nouveaux centenaires.

- **Finances**

Monsieur Basset-Chercot explique avoir pris connaissance de l'étude financière envoyée par Monsieur Viano, conseiller aux décideurs locaux. Il ne peut pas en faire une synthèse pour le moment car il lui manque des éléments.

- **Commission de contrôle**

La réunion de la commission de contrôle aura lieu le 27 mai 2021 à 17h30.

Le conseil s'est clôturé à 20h37

DURAND OLIVIER	GOURBILLON CHRISTOPHE	MERER MATHIEU
ARCHAMBAULT CLAUDINE	BERTON ADRIEN	PARAT VINCENT
BARON HERVÉ	TETRAULT MAGALI	ARNAULT JOEL

NICOLAS SOPHIE	BASSET-CHERCOT FRANÇOIS	DE LA PORTE DU THEIL LOÏC
BOURGUEIL CHANTAL	LARCHER THIERRY	ROY JÉRÔME